



Rediposé suite erreur de frappe délib. précédente.

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

39/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9**

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Secrétaire de séance : Madame Sabine Jenni

4. Sinistre ascenseur, dégât des eaux, suite à l'orage du 3 juin 2025.

Le Maire informe les conseillers que suite à l'orage du 3 juin 2025 la cave a été inondée et l'ascenseur endommagé. Notre assurance nous a informé le 5 août 2025 qu'il ne prendrait pas en charge les réparations au motif « que le réseau d'évacuation du bâtiment n'est pas conforme aux directives du règlement sanitaire du Haut-Rhin (article 44 – protection contre le reflux des eaux d'égouts).

Les conseillers à l'unanimité chargent le Maire d'établir un courrier de réclamation envers cette décision. En effet nous sommes assurés pour ce bâtiment, depuis 1974, par la même assurance et à aucun moment, lors des mises à jour de notre contrat, elle ne nous a informé de cette disposition.

D'autre part les conseillers à l'unanimité,

Acceptent le devis de 9 341,17 € HT de la société Schindler pour la réparation de l'ascenseur et Autorisent le Maire à effectuer toutes les démarches en ce sens.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,